

Acré, *interj.*, v. SACRÉ.

Acte, *s. m.*, Se dit souvent pour Loi :—L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

En matière de droit et de politique, un *acte* est une loi ordonnée par une Assemblée délibérante, et signée par l'Exécutif. On appelle *acte public* celui qui engage la société entière, et *acte privé* celui qui ne vise que des intérêts locaux ou particuliers.

Acter, *v. n.*, de l'ang. *to act*. Jouer, représenter un personnage, dans une pièce de théâtre :—Il a *acté* dans *Faust*. Il a bien *acté*.

A c' t' heure, *loc.*, A cette heure. v. A S' T' HEURE.

Aculer, *v. a.*, Éculer, déformer ses chaussures du côté du talon.

Il se vaultroyt par les fanges, *accuoyt* ses souliers.

RABELAIS, *Gargantua*, l. I, ch. XI, p. 35.

Additionnel, elle, *adj.*, de l'ang. *additional*. Supplémentaire :—Les crédits *additionnels*.

A dire le vrai, *loc.*, A vrai dire, à parler franchement.

Adocté, *s. m.*, Terme par lequel les coureurs-des-bois désignent un sauvage qui a conclu un pacte secret avec un MAHOUMET. v. ce mot.

Adon, *s. m.*, du lat. *donum*, don. Aptitude à quelque chose, adresse :—Il a un *adon* pour cela, Il a un *adon* dans ses doigts, c.-à-d. il est apte à la chose, il est très habile de ses mains.

Bonne chance, hasard, accord fortuit de deux personnes pour penser, dire ou faire simultanément la même chose.

Par extension :—Avoir l'*adon* de se faire aimer, c.-à-d. attirer naturellement la sympathie.

Adonner, *v. n.*, Convenir, s'adapter, favoriser :—Le vent *adonne*, c.-à-d. le vent est favorable.

Cette expression est encore fort usitée en Saintonge.

Adonner (s'), *v. pron.*, du lat. *dare*, donner, et *ad*, à. S'accorder, se convenir, concorder, en parlant de personnes dont les caractères, les tendances s'harmonisent :—V'là deux amoureux qui *s'adonnent* ben, c.-à-d. voilà un couple qui promet un heureux ménage.

Arriver fortuitement ou à propos, en parlant d'un événement, d'une demande :—Ça *s'est adonné* comme ça, c.-à-d. la